

-K.D-

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

RESIDENCE DU RUANDA

TERRITOIRE DE RUHENGERRI

Ruhengeri, le 14

Nº B/ 345/ AI.14

Monsieur le S/Chef GAHURIRO  
à

R U G A R A M A

Monsieur le S/Chef,

Chereza Kabano uburana umwana na Tereraho  
ase kunyitaba kwitariki ya 8/4/58.-

L'Administrateur Territorial Assistant  
sé/GILLET.A.

Pour expédition conforme  
Le Commis KANDEKWE.D.

Ruhengeri



3354

*Tereraho avait dité  
avant les Kabans  
Kabans a dité*

*Q. ATY*  
*S*

Rugarama le 17/3/58.

~~Quelle est la  
contenance  
Kabano (Kabano)  
de Kabano (Kabano)~~

Honorable S. Administrateur Terr. Assistant

B/3451 a  
Mukuyari  
L. H.

Honorable S. Administrateur.

Voici ce que vous m'avez demandé au sujet du nommé Kabano - père de Hakende qui réclame son enfant nommé PASESEKAZA. Il palabre pour un enfant contre TERERANO. Cette palabre a été commencée en 1952. mère de cet enfant était chez TERERANO finalement elle est partie et s'en alla chez KABANO. de leur union on a eu un enfant, le moment que cet enfant - commence à faire deux pas, la mère partait et s'en allait encore chez TERERANO, mais elle est partie étant au sein de l'enfant PASESEKAZA. A son arrivée chez TERERANO elle a accouché immédiatement. KABANO allait immédiatement accuser chez son beau-père nommé MUYARUQINDO qui habitait à PUKAMBWA parce que KABANO avait versé l'inkwano au nommé MUYARUQINDO. Arrivé au Tribunal KABANO gagnait à MUYARUQINDO, et les Juges disaient à MUYARUQINDO qu'il devait restituer la dot, Kabano - voulait doter encore 8 chèvres pour avoir les 2 enfants.

Celui qui était chez KABANO, et l'autre qui est né chez TERERANO le nommé PASESEKAZA (objet de la contestation). Quand KABANO avait reçu ces chèvres, il les amenait au Tribunal, son beau-père convoquait TERERANO et faisait une plainte contre KABANO au TERRITOIRE Tribunal de chefferie (Mukamba-Idowa) Kabano gagne et TERERANO se porta en appel au Tribunal de Territoire et gagna à KABANO. KABANO - alla à Nyanza de leur arrivée, on leur dit d'aller d'abord chez le Médecin pour faire examiner le sang pour voir quel est le père de cet enfant. Après, ils ont manqué de résultat, KABANO alla demander chez le Médecin et trouva que le Médecin qui les avait examinés était muet, son remplaçant ne veut pas expliquer et signala qu'il ne savait pas quelque chose à ce sujet. KABANO allait demander au Prêtre et on lui dit qu'on lui répondra et jusqu'aujourd'hui.

